

📁 **Le Pôle Mer PACA et Capenergies ont signé une convention de partenariat. Ce partenariat entre le pôle Mer PACA et Capenergies s'inscrit dans la stratégie des deux pôles** qui ont pour ambition d'établir des passerelles entre centres de compétences de la Région afin de regrouper les acteurs économiques, structurer les filières locales et permettre ainsi le déploiement de systèmes de production innovants.

Pour Serge Durand, Président de Capenergies « ***L'objet principal de la présente convention consiste à établir des relations de travail régulières et structurées entre Capenergies, le pôle Mer PACA et leurs membres respectifs afin de favoriser l'identification, le montage, le financement et la gestion de programmes ou projets coopératifs concrets et innovants*** ».

Et pour Bernard Sans, Président du pôle Mer PACA « ***La coopération avec Capenergies renforcera à travers des projets communs la capacité de notre Région à se positionner sur de nouvelles filières technologiques et de nouveaux marchés. Le bassin Méditerranéen et les DOM COM constituant notamment pour les acteurs de nos deux pôles une cible privilégiée pour le développement des énergies marines renouvelables*** ».

**D'ores et déjà, les 2 pôles de compétitivité ont mis en place des réunions d'expertises communes sur des projets co-labellisés ou susceptibles de l'être.** A titre d'exemples, le projet Shamash, piloté par l'INRIA de Sophia-Antipolis qui a pour objectif de produire un biocarburant à partir de micro-algues autotrophes, et plusieurs projets relatifs à des éoliennes off-shore.